

Sunpor Lambdapor®

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	Sunpor Lambdapor® [2.2733-1]
N° CAS	Aucun(e) attribué(e).
N° EINECS	Aucun(e) attribué(e).
N°D'Enregistrement REACH	Aucun(e) attribué(e).

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) identifiée(s)	Utilisé principalement pour la fabrication d'isolation thermique expansée et d'emballage.
Utilisations déconseillées	Rien de connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SUNPOR Kunststoff GmbH
 Tiroler Straße 14
 3105 St. Pölten
 Austria / Österreich

Téléphone	++ 43 2742 291 0
Fax	++ 43 2742 291 40
eMail	office@sunpor.at

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Services de contact d'urgence 24 h/24
 National Chemical Emergency Centre (NCEC) : Sunpor Kunststoff GmbH – NCEC29003
 Europe : +44 1865 407 333 (anglais)
 Amériques : +1 202 464 2554 (anglais)
 Allemagne : +49 89 220 61012 (anglais, allemand)

French National Products and Composition Database (B.N.P.C.); French Poison and
 toxicovigilance Centre Network +33 3 83 85 21 92
 Centre Antipoison de Nancy, CHU de Nancy, Hôpital Central, 29 avenue du Maréchal
 de Lattre de Tassigny, 53035 NANCY Cedex France
 bnpc@chru-nancy.fr
<http://www.centres-antipoison.net/>

<https://poisoncentres.echa.europa.eu/appointed-bodies>

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Numéro 1272/2008 (CLP) du règlement (la EC) Aucun(e) attribué(e).

2.2 Éléments d'étiquetage

Selon le règlement (EC) No 1272/2008 (CLP)

Nom commercial	Sunpor Lambdapor®
Pictogramme(s) de danger	Aucun.
Mention(s) d'avertissement	Aucun.
Mention(s) de danger	Aucun.
Mention(s) de mise en garde	Aucun.
Déclaration de prudence auto-évaluée	<p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.</p> <p>P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p>

2.3 Autres dangers

Peut causer une irritation de l'oeil qui disparaîtra après élimination du produit. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Le produit contient des composants présentant des propriétés dangereuses conformément à la section 3. L'évaluation du mélange a été réexaminée après la mise à jour de la classification des matières premières. Les données d'éluat disponibles pour le produit ne montrent, dans le domaine de solubilité, aucun effet aigu sur les organismes aquatiques testés; des essais complémentaires visant à étayer l'évaluation environnementale du produit actuel ont été engagés.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

- Sans objet

3.2. Mélanges

Préparation à base de : polystyrène (N° CAS 9003-53-6), agent moussant, polymère ignifuge (CAS N° 1195978-93-8), graphite

Composants dangereux	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification CE No. 1272/2008
Pentane	< 5,5	109-66-0	203-692-4	01-2119459286-30	Flam. Liq. 1, H224 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
2-méthylbutane (isopentane)	< 1,5	78-78-4	201-142-8	01-2119475602-38	Flam. Liq. 1, H224 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
1,1'-(1,1,2,2-Tetraméthylethylène)dibenzol	< 0,9	1889-67-4	217-568-2	01-2119971824-27	Repr. 2, H361fd Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 1 (M=100), H410

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Amener au grand air toutes personnes affectées par les vapeurs. Si les symptômes persistent alerter un médecin.
Contact avec la Peau	Laver la peau à l'eau et au savon. Si les symptômes persistent alerter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer avec une solution oculaire ou de l'eau claire en maintenant les paupières écartées pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent alerter un médecin.
Ingestion	Probablement non dangereux en cas d'ingestion. EN CAS D'INGESTION: Ne pas faire vomir. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Maux de tête, Vertiges.
 Contact avec la Peau et les yeux: Rougeur, Irritation.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le produit n'est pas classé comme inflammable, mais il brûlera au contact de flammes ou lors d'une exposition à hautes températures. (Voir section 9).

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés	Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou CO ₂ .
Moyens d'extinction à Proscrire	Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit peut engendrer de la fumée nocive en cas de feu. Produits de Décomposition Dangereux: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, styrène, hydrocarbures aliphatiques et des traces d'acide bromhydrique peuvent être présentes.

Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Combinaison de protection assurant une protection complète. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Des concentrations inflammables de pentane peuvent s'accumuler lors du stockage en conteneurs fermés.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1** Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précaution - Les déversements peuvent être glissants.

Le pentane peut former un mélange explosif avec l'air. La vapeur de pentane est plus lourde que l'air; faire attention aux cuves et espaces confinés. Enlever ou rendre inoffensives toutes sources d'ignition. Eviter tout frottement, étincelle ou autre méthode d'allumage. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si on peut faire cela en toute sécurité: Les petits déversements: Balayer et pelleter dans les fûts à déchets ou sacs plastiques. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition ou récupération. Les déversements importants: Utilisez un aspirateur adapté aux zones dangereuses pour récolter les particules, le cas échéant. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition ou récupération.

6.4 Référence à d'autres sections

Consulter Aussi les Sections 8 et 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1** Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Fournir une ventilation adéquate, notamment une évacuation locale adaptée. Ne pas respirer les poussières. Eviter la formation de nuages de poussières. Doit être stocké à l'écart des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Eteindre tout autre feu. Enlever ou rendre inoffensives toutes sources d'ignition. Eviter tout frottement, étincelle ou autre méthode d'allumage. Le système électrique ne doit pas produire d'étincelles. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Assurer une mise à la terre adéquate. Éviter le rejet dans l'environnement. Obtenir la permission de l'autorité locale compétente avant de décharger tout déchet.

Dangers de mise en oeuvre

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Pour éviter l'accumulation d'électricité statique et la formation d'un mélange explosif pentane-air, les récipients doivent être complètement vidés lors du traitement. Des vitesses d'écoulement élevées dans les tuyauteries peuvent renforcer la charge électrostatique. Toutes les parties de l'installation doivent être reliées électriquement et mises à la terre. La continuité électrique doit être vérifiée régulièrement. Des vêtements et chaussures antistatiques doivent être portés.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	<p>Des concentrations inflammables de pentane peuvent s'accumuler lors du stockage en conteneurs fermés. Avant de décharger les conteneurs de transport, laissez les portes ouvertes et aérez pendant une heure. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé. Tenir à l'abri des rayons du soleil et autres sources de chaleur ou d'inflammation. Conserver à l'abri de la pluie et de l'humidité. Produit en vrac : Garder sous gaz inerte. Toute ouverture sur la face supérieure des réservoirs supérieurs doivent être recouverte d'une grille rigide. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Le système électrique ne doit pas produire d'étincelles. Le produit est généralement délivré dans des panneaux de fibres octogonaux.</p>
Conception spéciale des salles et récipients de stockage	<p>Les salles de stockage doivent rester fraîches afin de réduire la diffusion de pentane et doivent être équipées d'un système de ventilation adapté empêchant l'accumulation de pentane. Il convient d'installer en outre des dispositifs d'alerte en cas de formation de mélanges explosifs air/pentane. Le système électrique ne doit pas produire d'étincelles.</p>
Température de Stockage	Ambiante.
Matières incompatibles	Eviter le stockage ou la manipulation du matériau avec des explosifs de catégorie ONU 1.
Récipients convenables	Acier (réservoirs).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Utilisé principalement pour la fabrication d'isolation thermique expansée et d'emballage.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition sur le lieu de travail

France:

109-66-0: pentaneVME 3.000 mg/m³ ; 1.000 ppm (OEL (EU))

non contraignant

VME 3.000 mg/m³ ; 1.000 ppm (VLEP-INRS (FR))

Juridiquement contraignant

78-78-4: isopentane; 2-methylbutaneVME 3.000 mg/m³ ; 1.000 ppm (OEL (EU))

non contraignant

VME 3.000 mg/m³ ; 1.000 ppm (VLEP-INRS (FR))

Juridiquement non contraignant (donné à titre indicatif)

8.2 L'exposition commande

8.2.1 Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

8.2.2 Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage



Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau (Protection de main/ Autre)



Porter des gants appropriés. Recommandés: Gants imperméables (EN 374). Temps de rupture de la matière des gants: voir les informations fournies par le fabricant des gants. Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures de sécurité antistatiques ou bottes antistatiques.

Protection respiratoire



Un masque anti-poussière approprié doit être porté s'il y a formation de poussière lors de la manipulation.

Risques thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles de L'exposition de L'environnement

Les dispositions locales et européennes sur les substances organiques volatiles (COV) doivent être respectées lorsqu'elles s'appliquent à l'industrie de l'EPS.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Ces propriétés sont les plus pertinentes.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide Petites perles sphériques.
Couleur	Blanche ou colorée
Odeur	Odeur perceptible.
Limite Olfactive (ppm)	Non fixé.
pH	Non applicable.
Point/Intervalle de fusion	Non disponible.
Point/Intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	< -50 °C (Pentane)
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	7.8 % (v/v) (Pentane)
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	1.3 % (v/v) (Pentane)
Auto-inflammabilité	285 °C (Pentane) (ASTM E-659)
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Pression de Vapeur (mm Hg)	Non disponible.
Densité de Vapeur (Air=1)	2.5 (Pentane)
Masse volumique	1020–1050 kg/m ³ @ 20 °C (perles)
Densité Apparente	c.a. 600 kg/m ³ @ 20 °C
Point de Ramollissement	70-75 °C (l'expansion des perles est proportionnelle à l'évolution du pentane)
Solubilité (Eau)	Insoluble.
Solubilité (Autre)	Soluble dans les aromatiques, les solvants halogénés et les cétones.
Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité (mPa.s)	Non fixé.
Propriétés explosives	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Aucun.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2	Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
10.4	Conditions à éviter	Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et des rayons du soleil.
10.5	Matières incompatibles	Eviter le stockage ou la manipulation du matériau avec des explosifs de catégorie ONU 1.
10.6	Produit(s) de Décomposition Dangereux	Pentane, monomère de styrène, monoxyde de carbone, acide bromhydrique (en cas d'incendie ou découpage au fil chaud). L'émission de pentane augmente avec la température. (l'expansion des perles est proportionnelle à l'évolution du pentane).

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ces estimations sont basées sur les informations disponibles pour des produits similaires.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1 Polymère

Toxicité aiguë

- Inhalation

Le produit peut dégager des vapeurs de pentane, qui à fortes concentrations peuvent provoquer des étourdissements, des maux de tête et des effets anesthésiants.

- Ingestion

Probablement non dangereux en cas d'ingestion.

- Contact avec la Peau

Pas de données.

- Contact avec les yeux

Pas de données.

Irritation

Peut provoquer une irritation pour la peau et les yeux.

Corrosivité

Pas de données.

Sensibilisation

Le produit contient un composant classé comme sensibilisant cutané (Skin Sens. 1B, H317).

Toxicité par administration répétée

Pas de données.

Cancérogénicité

Pas de données.

Mutagénicité

Pas de données.

Toxicité pour la reproduction

Le produit contient un composant classé comme toxique pour la reproduction de catégorie 2 (H361fd).

11.2 Autres informations

Aucun.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Cette évaluation du risque pour l'environnement est basée sur des informations disponibles pour des produits similaires.

Ce produit contient des substances qui sont classées dangereuses pour l'environnement. Cependant des études récentes sur les organismes aquatiques ont montré que les perles de polymère expansé, bien qu'elles contiennent ces substances, ne nécessitent pas d'être classées comme dangereuses pour l'environnement.

12.1 Toxicité

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48H) >100 mg/l, Daphnia magna (Daphnies) (Ligne directrice OCDE 202, partie 1, statique) Concentration nominale Le produit a une faible solubilité dans le test moyen terme. Un éluat a été testé. Aucun effet toxique ne se produit dans le domaine de solubilité.

Plantes aquatiques:

12.2 Persistance et dégradabilité

Ce produit lui-même n'a pas été testé. En conformité avec la stabilité requise, le produit n'est pas facilement biodégradable. L'affirmation vient de la structure du produit. Il peut être éliminé en grande partie à partir de l'eau par un processus abiotique, ex : séparation mécanique.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit est essentiellement insoluble dans l'eau. Le polystyrène expansible coule dans l'eau douce, mais peut flotter ou couler dans l'eau de mer.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non classé comme PBT ou vPvB

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun

12.7 Autres effets nocifs

Le pentane a un très faible potentiel de réchauffement de la planète (<0.00044) et un potentiel nul d'appauvrissement de l'ozone.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Les perles de surplus, inutilisées ou anciennes peuvent encore contenir du pentane résiduel. Le produit doit donc être traité en employant toutes les mesures de sécurité mises en place pour le matériau initial. Consulter Aussi la Section 7.

13.1 Méthodes de traitement des déchets Revalorisation ou recyclage si possible. Retirer tout emballage en vue de sa revalorisation ou de sa mise au rebut. L'élimination normale s'effectue via une incinération réalisée par un spécialiste agréé.

13.2 Autres informations Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU UN2211

14.2 Dénomination de La Matière PERLES POLYMERES, EXPANSIBLES, dégageant de la vapeur inflammable.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport 9

14.4 Groupe d'Emballage III

14.5 Dangers pour l'environnement Aucun.
Non classé comme Polluant Marin.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur 633: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.

Transport ou transfert à l'intérieur des locaux de fabrication : se référer aux procédures internes et aux informations fournies par ce document

Transport ou transfert à l'extérieur des locaux de fabrication : Respecter les exigences des dispositions sur le transport de marchandises dangereuses et les recommandations du fabricant en matière de chargement, de transport et de déchargement du matériau.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

14.8 Autres informations Numéro d'identification du Danger: 90
Code de restriction dans les tunnels: D/E
IMDG EMS F-A, S-I

Étiquette(s) de danger

Transport maritime (IMDG)

Transports aérien (OACI/IATA)



Étiquette de danger Catégorie ONU 9

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil.

Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 2661, 2662, 2663

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 25, 84

Directive 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballages

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique	Sécurité chimique évaluation non requise. Des scénarios d'exposition des composants enregistrés sont disponibles sur demande.
---	---

SECTION 16: AUTRES DONNÉES

En complément des informations figurant dans la fiche de données de sécurité, veuillez consulter la fiche technique.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

Asp. Tox.	Danger par aspiration
Flam. Liq.	Liquides Inflammables
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

- Données modifiées par rapport à la version précédente

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe de la fiche de sécurité
étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.